

# Guinée: le putsch de la liberté?

Les militaires assument le pouvoir depuis hier matin à Conakry. Les prisonniers politiques sont libérés et les «martyrs de la dictature sanglante» de Sekou Touré réhabilités

Une semaine après la mort du président Sékou Touré, un comité militaire de redressement national de dix-huit membres dirigé par le colonel Lansana Conte a pris hier matin le pouvoir à Conakry. Les nouvelles autorités se sont engagées à «réhabiliter les martyrs» de la dictature «sanglante et impitoyable» et décidé la libération de tous les prisonniers politiques.

Conformément à la tradition des putsch à l'africaine, c'est par une proclamation lue sur les ondes de radio Conakry que les Guinéens ont appris, mardi matin, que l'armée assumait désormais le pouvoir. Dans ce texte, diffusé peu après sept heures, le comité militaire de redressement national déclarait avoir dissous tous les organes du parti unique (le Parti démocratique de Guinée), l'Assemblée nationale populaire et suspendu la constitution. Les commandants de zone militaire ont été nommés gouverneurs généraux de leur province et chargés de désigner des gouverneurs militaires dans les régions de leur ressort géographique. Ces gouverneurs militaires seront chargés d'assurer «la coordination entre les services de sécurité (police, douane, gendarmerie, milice) et l'armée». Dans leur première proclamation, les auteurs du coup d'Etat indiquaient clairement qu'ils entendent marquer une

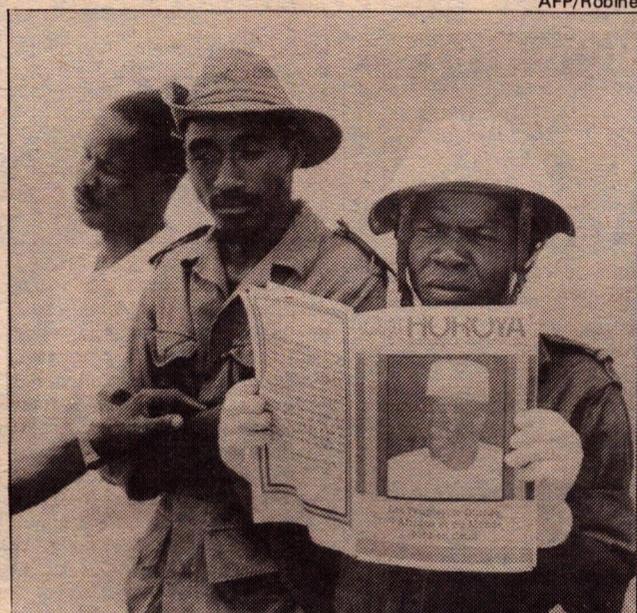
rupture avec le précédent régime. Après un éloge de pure forme à l'œuvre de Sékou Touré en matière de politique étrangère, le communiqué dresse, en effet, un réquisitoire en règle contre la dictature «sanglante et impitoyable» instaurée «sous la pression féodale de la famille et des compagnons de lutte malhonnêtes» de l'ex-président. Il dénonce la lutte pour le pouvoir engagée après la mort de Sékou Touré entre les «compagnons avides de pouvoir et coupables de la corruption généralisée du gouvernement et de ses institutions». Plus significatif encore, le texte souligne la volonté du comité militaire de réhabiliter les «martyrs» du régime précédent et indique que les nouvelles autorités «s'inclinent très respectueusement devant la mémoire de tous les fils qui, au cours de ces vingt-six années de notre indépendance, ont perdu leurs vies pour le simple fait d'avoir voulu exprimer leurs opinions sur l'avenir du pays».

Dans un communiqué diffusé ultérieurement, le comité militaire annonçait la libération de tous les prisonniers politiques et affirmait «sa totale adhésion à la charte de l'OUA, de l'ONU et aux principes du non-alignement» avant d'indiquer que la Guinée respecterait ses engagements internationaux et souhaite une «coopération amicale avec tous les pays du monde et particulièrement fraternelle avec les pays africains».

## Immense satisfaction

Ainsi, l'armée semble avoir réglé à sa manière le problème délicat de la succession de Sékou Touré. Bien que les informations en provenance de Guinée ne permettent pas de se faire une idée très précise de la situation un certain nombre de constatations s'imposent :

1) Le comité militaire paraît être l'émanation de la hiérarchie militaire. Or, si un certain nombre d'officiers ont été formés en URSS, les principaux postes de commandement demeurent entre les mains de militaires ayant jadis servi dans l'armée française et réputés pro-occidentaux. A commencer



Des soldats de l'armée de terre : le lendemain de la mort de Sékou Touré

par le chef d'Etat major, Toyah Conde.

2) Les nouvelles autorités affichent clairement leur volonté de rupture avec le régime précédent. Tous les organes du parti, instruments de la dictature de Sékou Touré, sont dissous, le souvenir des victimes, qualifiées de «martyrs» exalté, les prisonniers politiques libérés.

3) Les militaires rendent

hommages au bilan du régime précédent dans le domaine de la politique extérieure. Ce qui signifie qu'elles reprennent à leur compte le processus de rapprochement avec les Etats de l'Afrique modérée, notamment francophone.

4) Le premier communiqué dénonce l'influence néfaste de la famille de Sékou Touré, ce qui vise en premier lieu Ismaël Touré, demi-frère du défunt

président, assassin notoire, Fouquier-Tinville des tribunaux révolutionnaires dans les années 60 et candidat potentiel à la succession.

L'annonce du coup d'Etat a été accueillie avec une immense satisfaction par la diaspora guinéenne (environ 2 millions de personnes sur 6 millions d'habitants) qui voit dans cet événement l'amorce d'une véritable libération d'un pays saigné à blanc par la plus sanglante dictature que l'Afrique ait jamais connue. Si les orientations du nouveau régime se confirment et si celui-ci parvient à assurer rapidement son autorité, ce putsch constitue également un événement positif pour l'ensemble de l'Afrique modérée et notamment dans la perspective du prochain sommet de l'OUA qui devait se dérouler à Conakry. Les coups d'Etat militaires sont souvent annonceurs d'oppression. Celui-ci pourrait être porteur d'un espoir dont les Guinéens ne rêvaient même plus, celui de la liberté.

Restera aux nouveaux dirigeants une tâche immense à accomplir : relever de ses ruines un pays qui fut un des plus prospères d'Afrique de l'Ouest avant d'être saigné à blanc par un des plus impitoyables despotes de l'histoire contemporaine.

Pierre BEYLAU

## De la rupture de 1958 à la mort de Sékou Touré

● La Guinée connaît son premier coup d'Etat depuis l'indépendance en 1958 bien qu'une quinzaine de complots et d'attentats aient été dénoncés par le président Ahmed Sékou Touré, mort le 26 mars dernier.

Sous son règne sans partage, l'histoire de la Guinée dont voici les grandes dates a été notamment marquée par une véritable «psychose du complot permanent» :

— 28 septembre 1958 : la Guinée vote «non» au référendum instituant une «communauté franco-africaine» proposée par le général de Gaulle. Sékou Touré proclame l'indépendance.

— 27 janvier 1961 : élection de Sékou Touré à la présidence de la République.

— 22 novembre 1965 : Conakry rompt ses relations diplomatiques avec Paris après la mise en cause de la France dans un complot contre le régime guinéen.

— 22 novembre 1970 : le pays connaît la plus grave ten-

tative de déstabilisation du régime à la suite du débarquement de «mercenaires européens» et d'exilés guinéens. Sékou Touré accuse le Portugal et demande la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU.

Ce complot est suivi d'une très violente répression : 91 condamnations à mort sont prononcées, et 66 peines de détention à vie dont celle de l'archevêque de Conakry Mgr Tchidimbo (libéré 9 ans plus tard).

— 14 juillet 1975 : après dix ans de rupture, la Guinée reprend ses relations diplomatiques avec la France. Dix-huit Français détenus depuis le complot de 1970 sont libérés.

— 24 juillet 1976 : arrestation pour complot de Diallo Telli, ancien secrétaire de l'Organisation de l'unité africaine et ministre de la Justice. Condamné à mort, Diallo Telli mourra en détention.

— 18 mars 1978 : à Monrovia (Liberia), Sékou Touré se

réconcilie avec ses voisins, les présidents Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire et Senghor du Sénégal.

— 20-22 décembre 1978 : visite officielle du président Valéry Giscard d'Estaing, la première d'un chef d'Etat français depuis la rupture de 1958.

— 14 mai 1982 : le président Sékou Touré est réélu à la présidence pour un quatrième mandat.

— 16-20 septembre 1982 : première visite en France du président Ahmed Sékou Touré, hôte du président François Mitterrand.

— 3-4 octobre 1983 : à Vittel, Sékou Touré participe pour la première fois à un sommet franco-africain.

— 26 mars 1984 : mort à Cleveland (Etats-Unis) du président Ahmed Sékou Touré des suites d'une maladie cardiaque.

Le lendemain M. Lansana Beavogui, Premier ministre est nommé «Premier ministre, chef du gouvernement» par intérim.

## Les Américains sans inquiétude

Les responsables du coup d'Etat militaire en Guinée ont manifesté leur intention de maintenir les «excellentes relations» entre Conakry et Washington, a déclaré hier le porte-parole du Département d'Etat, M. John Hughes.

Ces indications ont été fournies lors de contacts initiaux établis hier matin entre l'ambassade américaine à Conakry et ces responsables, a précisé M. Hughes.

Il a ajouté qu'il s'agissait de contacts «très préliminaires» et qu'il était encore trop tôt pour caractériser les nouvelles autorités locales ou porter un jugement sur le coup d'Etat intervenu moins d'une semaine après la mort du président guinéen Ahmed Sékou Touré.

Pour sa part, le Mouvement pour le renouveau en Guinée (MPR, opposition en exil) s'est félicité de l'annonce du coup d'Etat intervenu en Guinée après la mort du président Sékou Touré, dans un communiqué diffusé à Paris.

Le texte, signé par le commandant Diallo Thierno, impliqué dans la tentative de débarquement de mercenaires en Guinée en novembre 1970, invite par ailleurs l'ensemble de la population «à se mobiliser» autour des nouveaux dirigeants. Il

invite la diaspora guinéenne «à manifester concrètement son soutien» au nouveau pouvoir. Enfin, la Ligue guinéenne des droits de l'homme a «approuvé l'ensemble des propositions faites par le Comité de redressement national (CRN)», nouvelle instance dirigeante de la Guinée, dans un communiqué publié mardi à Paris.

La ligue précise qu'elle «sera toujours vigilante en ce qui concerne la sauvegarde des droits de l'homme en Guinée».

A Conakry, le Comité militaire de redressement national (CMRN) a donné l'assurance que les biens des étrangers

ainsi que leurs personnes «sont et demeureront en sécurité sur le sol guinéen», dans un quatrième communiqué diffusé par Radio-Conakry, captée à Dakar. Le communiqué du CMRN déclare notamment : «Le CMRN assure une fois encore le peuple révolutionnaire de Guinée, les peuples frères et amis, que les biens des citoyens étrangers ainsi que leurs personnes sont et demeureront en sécurité sur le sol guinéen».

C'est la première fois, depuis sa prise de pouvoir, que le CMRN utilise l'expression «Peuple révolutionnaire de Guinée».

## Une armée de 9000 hommes

L'armée guinéenne est forte de 9 900 hommes pour une population de 6 millions d'habitants, selon l'Institut international d'études stratégiques de Londres.

Elle est dirigée par le général Toyah Conde. A ces effectifs, s'ajoutent une force paramilitaire de 9 000 hommes : 7 000 de la milice populaire, 1 000 de la gen-

darmerie et 1 000 de la Garde républicaine.

L'armée de terre, forte de 8 500 hommes, est notamment équipée d'une cinquantaine de chars soviétiques T-34 et PT-76, de 25 véhicules blindés BRDM et de 40 véhicules transporteurs de troupes BTR-40-50 et 60, tous de fabrication soviétique.

# Amnesty International: les bourreaux ne chôment pas

Le rapport de l'organisation sur la torture dans le monde est accablant. Avec quelques regrettables lacunes

Amnesty International publie aujourd'hui un rapport de 344 pages sur la torture dans le monde. Ce document, qui cite des « allégations de torture dans près de 100 pays », montre que celle-ci reste, de manière dramatique, un « instrument de pouvoir des années 80 ».

La torture, c'est encore un moyen de gouvernement largement répandu sur notre planète. Dans le document qu'elle publie aujourd'hui\*, Amnesty International le rappelle, témoignages à l'appui. « La torture et les traitements cruels » constituent un « instrument de pouvoir des années 80 ». Et donc « un fléau à combattre ».

Les cas recensés ne manquent pas. De quoi remplir 344 pages. Les bourreaux ne chôment pas. Et encore on ne sait pas tout, loin de là. Malgré la présence de quelque 30 000 volontaires répartis dans 47 pays, l'organisation humanitaire a bien du mal à percer les murs de la terreur. « Les secrets et les mesures d'intimidation dont les gouvernements entourent leurs abus rendent difficile la vérification des plaintes de torture » note le rapport.

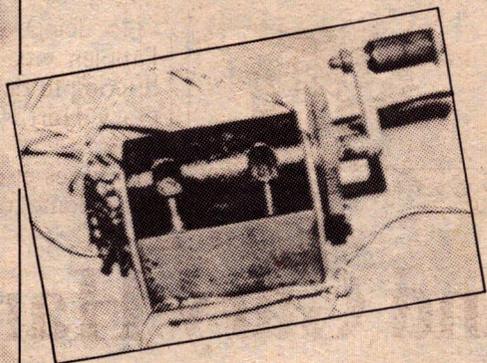
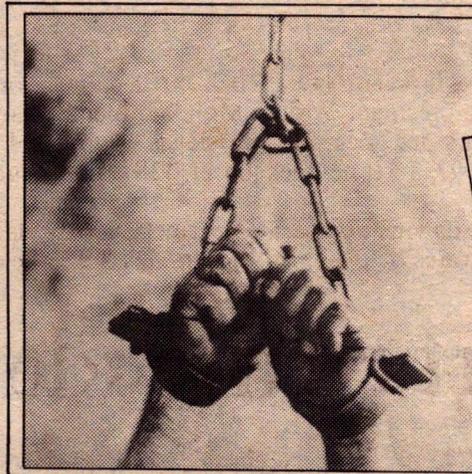
Les limites existent. Elles n'empêchent cependant pas la vérité de sortir, parfois au compte-gouttes. Jamais belle à voir. « La torture, c'est l'avi-lissement : les insultes, les menaces, les violences sexuelles, l'obligation de manger ses propres excréments, la famille qu'on humilie ». Et bien d'autres choses encore. Dans ce domaine, l'imagination n'a pas de frontières. On fait tout et partout. Europe, Asie, Afrique, Amériques, aucun continent n'échappe à ce fléau.

Des différences existent pourtant, sur les moyens employés, mais aussi et surtout sur l'étendue de la terreur. Parfois, elle n'est que l'exception, plus souvent elle est la règle générale. Dans les deux cas elle est condamnable, mais pas égale. C'est là où le rapport pêche. Côte à côte, on trouve dans un même chapitre l'Espagne, l'Italie, l'Union soviétique et la Roumanie. Dans tous ces pays, des témoignages font état de violences subies. Mais on aurait aimé qu'on les distingue. Madrid n'est pas Moscou, Rome n'est pas Bucarest. Les camps de Sibérie dépassent, et de loin, la pire des prisons italiennes.

Mais qu'importe, les lecteurs, espérons-le, rectifieront d'eux-mêmes. Et le document d'Amnesty International mérite d'être lu. Comme un catalogue, qu'il ne faut pas oublier.

L'Afrique est le premier continent abordé. Vingt trois pays y sont recensés comme pratiquant allègrement la torture. Au hit-parade, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, la Guinée, le Mali, la Namibie, l'Ouganda et, phénomène récent, le Zimbabwe. L'horreur n'épargne personne. Ecoliers, lycéens, femmes payent souvent un lourd tribut au pouvoir arbitraire de tyrannaux sanguinaires.

Les Amériques viennent ensuite, dans l'ordre alphabétique adopté par le rapport.



Deux images de la torture ordinaire...

Quinze pays sont cette fois-ci recensés. Certains ne sont plus qu'un souvenir, comme l'Argentine, d'autres se sont améliorés comme le Brésil (auquel le rapport consacre un chapitre particulier). Les autres sont connus. Faut-il les citer ? Chili, Salvador, Honduras, Guatemala, Haïti, on s'étonne pourtant de ne pas trouver dans cette liste le régime de M. Fidel Castro. Le cas de Cuba n'est qu'évoqué, dans la rubrique « Autres pays », en 12 lignes. Moins longuement que les États-Unis ou le Canada. Les témoignages de tortures sont-ils si difficiles à recueillir dans les geôles de La Havane ? Pourtant ils existent : le poète Armando Valladares, arrivé à Paris en octobre 1982 après 22 ans de prison, est là pour en témoigner.

## Une vieille habitude

On trouve en troisième lieu l'Asie, et spécialement dix pays. Dans la plupart, le rapport souligne que la torture est

une vieille habitude. L'Inde, la Chine, l'Indonésie appartiennent à cette catégorie. La Corée du Sud figure aussi dans le triste peloton de tête. On peut une nouvelle fois s'étonner de certaines absences : la Corée du Nord, par exemple. Pyongyang passe pour l'une des plus redoutables dictatures de la région. On doit bien là aussi torturer. Amnesty International n'a peut-être eu aucun témoignage. Mais le silence constitue dans ce cas-là une prime à la coercition. Plus le régime est imperméable, moins on en parle. Dangereuse logique.

Huit pays européens sont ensuite passés à la loupe. Parmi ceux-ci, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne, mise en accusation au sujet des prisonniers irlandais. Plus gravement, l'Union soviétique, la Pologne, la Turquie, la Roumanie.

Enfin, en dernier lieu, viennent le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Dix pays principaux sont étudiés, avec

en pointe, l'Iran où, note le rapport, « la torture serait devenue une pratique courante ». Au hit-parade des moyens utilisés, le « falaka », coups de fouet sur la plante des pieds des détenus suspendus.

Tout cela est grave, terrible, révoltant. Il faut adopter « d'urgence » une convention contre la torture, souligne Amnesty International. Celle-ci pourrait disparaître, ajoute le document, si les gouvernements avaient la volonté politique d'y mettre un terme. Le drame, c'est qu'ils ne l'ont pas. Dans la plupart des 144 pays cités par le rapport et dans bien d'autres, la torture reste un moyen efficace de gouverner. On ne peut que se féliciter de voir Amnesty International et les organisations similaires dénoncer ce « fléau ». Et les encourager à aller chercher, encore plus loin, les abus oubliés...

B. S. V.

\* « La torture, instrument de pouvoir, fléau à combattre ». Editions du Seuil.

## Belgique: succès inégal de la grève générale

● Bruxelles, mardi. — La grève générale de ce mardi, à Bruxelles, a remporté un demi-succès. La Wallonie et Bruxelles étaient quasiment entièrement paralysées, et la Flandre — où la moitié des transports en commun et tous

de notre correspondant Claude MONIQUET

les trains étaient immobilisés — connaissait un peu d'agitation.

Dans un communiqué publié en début d'après-midi, la Fédération des entreprises de Belgique — qui regroupe l'ensemble du patronat — déclarait : « La grève est presque un succès en Wallonie, mais est négligeable en Flandre ».

Ce sont les fonctionnaires qui ont donné le ton : ils étaient les plus nombreux dans les différentes manifestations et les slogans de celles-ci étaient

très largement le reflet de leurs préoccupations. Rien de très exceptionnel à cela, il faut bien le dire, puisqu'en Belgique un travailleur sur quatre est fonctionnaire...

Néanmoins, à Charleroi et à Liège, se dégageait une très forte tendance à l'unité d'action entre le privé et le public : mardi, dans ces deux bassins sidérurgiques, toutes les entreprises étaient fermées. Quant à la capitale, la participation du « privé » à la grève était surtout réelle dans deux secteurs traditionnellement durs du syndicalisme belge : les banques et les compagnies d'assurances. Mais la majorité des usines de banlieue tournait. Au ralenti, peut-être, mais enfin, elles fonctionnaient.

Ce qui est à retenir de cette journée, c'est que « le front commun syndical » s'est réalisé au moins dans la partie francophone du pays. Officiellement, en effet, seule

la FG TB socialiste appelait à la grève. La CSC chrétienne avait, quant à elle, adopté une position beaucoup plus ambiguë : sans adhérer à l'appel socialiste, elle laissait à ses militants « le soin d'apprécier la situation et de juger s'il y avait lieu de participer au mouvement ». Une position timide qui traduit bien le désarroi du syndicalisme chrétien et son déchirement : proche de la tendance démocrate-chrétienne du Parti social-chrétien, qui siège au gouvernement, il donne souvent l'impression d'avoir les mains liées. La semaine dernière, deux réunions consécutives du bureau national de la CSC n'avaient pu trancher le débat.

Hier, les délégations chrétiennes participaient à toutes les manifestations socialistes, ou en organisaient d'autres. Et de nombreuses écoles libres étaient fermées.

En début de soirée, à l'heure des bilans, les états-majors politiques et syndicaux se réunissaient. Il faudra sans doute un certain temps pour tirer les conclusions qui s'imposent après cette journée de grève. On peut d'ores et déjà prévoir que des troubles localisés éclateront dans les prochains jours — essentiellement sans doute dans le bassin de Charleroi qui vit à l'heure du désordre depuis près de dix jours. Mais surtout, il est probable que le débat se déplacera progressivement du terrain syndical vers le terrain purement politique.

## « Pouvoirs spéciaux »

Mais les affiliés de la centrale chrétienne, eux, ont tranché.

Ces derniers mois, le gouvernement de coalition de M. Wilfried Maertens avait bénéficié de « pouvoirs spéciaux » qui lui permettaient de

légiférer en matière économique et sociale sans intervention parlementaire. Mais ces pouvoirs extraordinaires ont pris fin, samedi dernier à minuit. Dans les prochaines semaines, l'enceinte du palais de la Nation, qui abrite l'Assemblée législative, sera donc le théâtre d'une guérilla parlementaire de grande ampleur. L'opposition — toutes tendances confondues : socialistes, fédéralistes francophones, nationalistes flamands, communistes et écologistes — s'acharnera à faire tomber l'Exécutif. Normal : c'est là son rôle.

Mais il n'est pas impossible que des députés démocrates-chrétiens fassent défection. Dans ce cas, la survie du gouvernement Maertens serait gravement compromise. Mais le Premier ministre, qui en est déjà à son 5<sup>e</sup> mandat, en a vu d'autres !

C. M.

La Syrie mise en cause

L'ancien chef des renseignements militaires israéliens, le général Yehoshua Saguy, estime que les autorités syriennes ont probablement « commandité, voire organisé » l'attentat perpétré lundi en plein centre de Jérusalem. S'exprimant à la télévision israélienne, le général Saguy a indiqué « qu'il y a tout un faisceau de bonnes raisons pour accuser la Syrie d'avoir accordé sa bénédiction sinon son aide effective aux terroristes ». Pour la Syrie, il faut obtenir « au plus vite » le départ des Israéliens du Liban. En multipliant les attentats anti-israéliens, tant au Liban qu'en Israël même, « Damas nous contraint à examiner si notre présence au Liban ne nous affaiblit pas en définitive du point de vue de notre sécurité », a conclu le général Saguy. D'autre part, Yasser Arafat s'est félicité hier de l'attentat revendiqué par le FDLP, estimant qu'il s'agissait d'« un message de la nation palestinienne qui n'oublie pas Sabra et Chatila ». M. Arafat a fait cette déclaration en arrivant à Sanaa, au Nord-Yémen.

## CHILI Le vice-consul de France « persona non grata »

Le gouvernement chilien, qui avait demandé vendredi dernier le rappel du vice-consul de France à Santiago, Mme Yvonne Le Grand, l'a déclarée « persona non grata ». Le ministre des Affaires étrangères chilien, Jaime del Valle, a précisé que Mme Le Grand, expulsée de facto, devrait quitter le pays « rapidement ».

Mme Le Grand a été accusée d'être venue en aide à des membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, interdit), recherchés par les services chiliens de sécurité.

Une trentaine de personnes ont manifesté leur hostilité à la France lundi soir devant la résidence de l'ambassadeur de France à Santiago, M. Léon Bouvier, après la décision du gouvernement chilien.

La décision du gouvernement chilien de déclarer « persona non grata » Mme Yvonne Le Grand frappe « injustement un agent diplomatique qui s'est acquitté de ses fonctions », a déclaré hier le porte-parole du ministère des Relations extérieures.

## LIBAN Des « casques blancs » dans le Chouf ?

Le haut comité politico-militaire libanais, sorte d'état-major de crise qui regroupe les représentants des différentes milices sous la présidence du chef de l'Etat, a décidé la mise sur pied d'une commission chargée de mettre au point les modalités pratiques du désengagement des troupes en présence, « fondement de tout le cessez-le-feu », selon le porte-parole du comité. De fait, hier, les échanges de tirs d'artillerie avaient toujours lieu à Beyrouth, de part et d'autre de la ligne verte.

Dans un geste d'apaisement, le Conseil des ministres libanais pourrait, disait-on hier à Beyrouth, abroger un décret pris l'an dernier et confiant le commandement de toutes les forces armées au général Ibrahim Tannous, commandant en chef de l'armée de terre, très impopulaire dans l'opposition libanaise. En outre, selon le journal « An Nahar » (indépendant), un certain nombre d'observateurs français pourraient se déployer dans la montagne avec la police libanaise pour séparer les belligérants.